

Réunis pour prendre le taureau de la divagation par les cornes

Hier, les acteurs impliqués dans la problématique de la divagation bovine se sont réunis autour de la table, dans les locaux de l'Odarc, à Altiani. Avec un objectif : sortir de la « grand-messe » et entamer une stratégie concrète pour résoudre - au moins en partie - le cœur du problème

Alien vau, vaches et taureaux qui divagent... Du moment, telle est la volonté affichée hier après-midi par les acteurs réunis autour de la table de l'Odarc (office du développement agricole et rural de la Corse), à Altiani.

Si quelques délais de vote ont filtré de la porte de la réunion (qui est restée close aux médias), c'est, en le sait, car la problématique est aussi ancienne que complexe. Cependant, au sortir de la salle, la volonté de « travailler en continu sur des actions concrètes » a semblé faire consensus. En un mot, se décider à enfin « prendre par les cornes » le « taureau » de la divagation bovine.

Car celle-ci est source de nombreuses problématiques. Tout d'abord, celle de la sécurité, en provoquant son lot d'accidents de la route - certains tragiques - et des blessures parfois mortelles, aux des personnes ayant été en contact avec des vaches, dans des villages ou sur des plages et sentiers. Mais aussi celle de la destruction de jardins, de terrats et infrastructures ainsi que le danger de propager des maladies aux troupeaux identifiés.



Les acteurs ont étudié des pistes visant à lutter contre la divagation de vaches sauvages.

JOSE MARTINETTI

Des idées concrètes...

« Cette réunion a été initiée par les chambres d'agriculture de Corse (régionales et départementales, NDLR), précise Jean-François Sammarcelli, président de la chambre régionale d'agriculture. Son thème était « divagation : solutions ». Nous avons pu sur la table plusieurs idées concrètes, à mettre en place en priorité sur les zones les plus accidentogènes et problématiques ».

Parmi elles : l'installation

de « passages canalisés » (qui constituent une barrière psychologique pour les bovins), de clôtures ou encore de dispositifs réunissant des associations d'éleveurs et des élus pour « piéger et garder » les animaux en divagation.

Toutefois, la divagation bovine serait « en éternelle mutation » - composée d'animaux sauvages (ou nés) à l'état sauvage. Des animaux « non tagués » qui n'appartiennent donc officiellement à personne, ne sont pas ha-

bitués à l'homme et sont potentiellement porteurs de maladies (dont la plus connue est la tuberculose bovine).

Cabotage ne peut, quant à lui, être réalisé que par un éleveur de l'espèce. Une solution existe qui fait partie des discussions, mais qui n'est pas l'unique possibilité envisagée. « Nous ne sommes pas obligés d'abattre toutes ces bêtes », défend Joseph - dit Loulou - Colombani, président de la chambre d'agriculture de Haute-Corse. On pourrait

sélectionner les plus belles et robustes pour sauvegarder la typicité corse ».

Dans nos colonnes, Jean-Baptiste Lucchini, maire de Pitrone, explique envisager « en parallèle de la pose de clôtures sur les zones à risque - de « stabiliser les milieux » sur sa commune, afin de freiner la multiplication des vaches sauvages, sans pour autant leur ôter la vie ».

Des bénévoles de la région se sont d'ailleurs portés volontaires pour mener cette action (voir nos

éditions des 30 juin et 3 juillet derniers).

« Nous estimons qu'il y a sur l'île entre 15 000 et 20 000 vaches sauvages », remarque Dominique Livrelli, le nouveau président de l'Odarc. « Nous savons qu'on trouve, d'environ 1 000 bêtes sauvages, circule entre Prunelli et Bastia », cite à titre d'exemple, Loulou Colombani.

« Nous avons voulu proposer une méthode pragmatique, en réunissant tous les acteurs impliqués autour de la table, reprend le président de la chambre de Haute-Corse. Nous devons maintenant établir comment agir et en suivant quelles priorités ».

En attendant les actes

Loulou Colombani tient surtout à ce que l'on sorte « des préjugés et des convictions » visant les producteurs et « travailler tous ensemble à une solution ». Avant d'appuyer : « Il faut tout d'abord divaguer d'élevage, l'élevage occupé n'est pas en cause par la divagation. Et cela permettrait aussi de nettoyer des terrains à Cabandou et d'éviter les risques d'incendie ».

Clôturer les zones à risque et

vider les animaux sauvages sera déjà un grand pas. Et demande des moyens et logistique adaptés (voir par ailleurs). Ce sera la première étape. Ensuite devra se poser la question des animaux. Pour des raisons sanitaires et légales, même si ces vaches sont abattues, leur viande ne devrait pas pouvoir être consommée. Celle-ci pourrait cependant être utilisée pour nourrir les porcs de l'île. Après contrôle vétérinaire certifiant leur bonne santé, certains bêtes pourraient éventuellement être utilisés pour la diversité génétique des vaches insulaires. La utilisation de ces animaux - pour limiter leur prolifération - pourrait aussi être envisagée.

« Nous sommes sortis de cette réunion avec des idées concrètes », remarque Dominique Livrelli. Aujourd'hui, nous aurons de régler une partie du problème. « Des prises de position et des pistes de travail encourageantes. En attendant les actes ».

B. IGNACIO-LUCCIONI

« Nous allons créer une commission divagation »

Dominique Livrelli est le nouveau président de l'Odarc. Et l'un peut dire que pour cette première réunion autour de la problématique de la divagation, l'homme a fait bonne impression. « Je l'ai senti pragmatique et volontaire », apprécie Loulou Colombani, président de la chambre III. D'ailleurs, Dominique Livrelli a prévu de prendre le problème à bras-le-corps :

« Nous allons créer une commission divagation, qui se déclenche par territoires avec des éleveurs, les intercommunalités et les chambres d'agriculture, appuie-t-il. Celle-ci s'installera dès septembre ».

prochain. Nous allons définir deux ou trois zones pilotes accidentogènes, dans lesquelles les agriculteurs de la région récupéreront les bêtes sauvages pour les parquer, en attendant que l'on trouve une solution. Nous aiderons les agriculteurs à les réformer à l'écart de leurs animaux. Nous avons plusieurs pistes, mais pour cela il faut des financements. » Pour ce faire, il faudra taper aux portes de l'État et de la Collectivité de Corse.

Parallèlement, le nouveau président de l'Odarc souhaite « remettre la production agricole au cœur de l'élevage ».



Dominique Livrelli à la tête de l'Odarc.

* Odarc (Collectivité de Corse), chambre d'agriculture. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), associations de producteurs d'élevage.

l'observateur